



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# le SGAR

Secrétariat Général pour  
les Affaires Régionales

**Au service du pilotage de l'action de l'État  
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Soutien à l'économie et à l'innovation, aménagement du territoire, énergie et écologie, politiques sociale et éducative, numérique, culture... le SGAR contribue à mettre en œuvre les politiques de l'État à l'échelle régionale. Avec les services de l'État en région et les préfetures de département qu'il coordonne, le SGAR prépare et assure le suivi des décisions du préfet de région.



## **LE SGAR ANIME LE COLLECTIF DES SERVICES DE L'ÉTAT EN RÉGION**

### **Des équipes de haut niveau, organisées par pôles**

Les services du SGAR sont organisés en deux grands pôles, pour le pilotage des politiques publiques et la modernisation des services. Au sein du premier, les chargés de mission du SGAR portent une expertise thématique et élaborent des analyses de politiques publiques pour le préfet. Le second s'organise autour de plateformes régionales, qui assurent la répartition des moyens de fonctionnement entre les services et impulsent la modernisation de l'administration.

### **Une recherche permanente de coordination des politiques publiques**

Le SGAR assure la coordination des services de l'État en région, dans une approche interministérielle. Il est également en lien permanent avec les ministères et les préfetures des régions voisines. Il est à l'écoute des collectivités territoriales et des acteurs du territoire. Il travaille en particulier de manière très étroite avec le Conseil Régional.



# AU CŒUR DE SUJETS À ENJEUX PORTÉS PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT EN RÉGION

## Politiques économiques et sociales :

soutien à l'économie et à l'innovation, formation et emploi, politiques sociales et de la ville, accueil des réfugiés, culture, santé, enseignement, jeunesse et sport, égalité entre les femmes et les hommes.

## Politiques d'aménagement du territoire :

logement, aménagement urbain, infrastructures et transport, ruralité et montagne, mer et littoral, infrastructures et services numériques, conservation du patrimoine, agriculture, pêche.

## Politiques de transition écologique :

sobriété et efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables et des transports collectifs, préservation de l'environnement et de la biodiversité, sobriété foncière.



**Le SGAR travaille et agit  
sur tous ces enjeux de politiques publiques.**

Préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur

Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Pôle modernisation et moyens

Pôle politiques publiques

PLATE-FORME  
RÉGIONALE DES  
RESSOURCES  
HUMAINES

PLATE-FORME  
RÉGIONALE DES  
ACHATS

PLATE-FORME  
RÉGIONALE DU  
PILOTAGE BUDGÉTAIRE  
ET DE LA STRATÉGIE  
IMMOBILIÈRE

PLATE-FORME de la  
GOUVERNANCE  
RÉGIONALE

Sous-Pôle  
COHÉSION SOCIALE  
ÉCONOMIE EMPLOI

Sous-Pôle  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Sous-Pôle  
COHÉSION  
TERRITORIALE

DIRECTION RÉGIONALE  
AUX DROITS DES  
FEMMES ET À L'ÉGALITÉ



## DES MOYENS POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS

### Financier de projets portés par les acteurs du territoire

Le SGAR prépare l'attribution de nombreuses aides financières qui relèvent du préfet de région. Au-delà des financements thématiques qui sont inscrits dans les contrats avec les collectivités dont principalement le contrat de plan État/région, le SGAR programme les dotations annuelles de soutien à l'investissement des collectivités territoriales (DSIL/DSID), le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et le «Fonds vert» pour l'accélération de la transition écologique des territoires.

### Incubateur de solutions innovantes pour l'administration

Le SGAR porte et relaie l'innovation à destination des services de l'État en région. Avec son laboratoire territorial de l'innovation, il teste et mutualise les bonnes pratiques venues d'un service ou d'une collectivité, et fédère les initiatives. Il apporte des moyens pour définir et mettre en œuvre les projets de modernisation.

### Soutien pour les services de l'État

Dans le cadre des réformes de l'organisation territoriale de l'État, le SGAR constitue un point d'appui technique essentiel. Couvrant une large palette de ressources et d'expertises en RH, achats et immobilier, le SGAR aide à la montée en puissance des services, à la cohérence de leur fonctionnement et à l'aboutissement de leurs projets.



## ACTIVITÉS AUPRÈS DU PRÉFET DE RÉGION ET DES TERRITOIRES

### Au plus près du préfet de région

Le SGAR assiste le préfet de région dans le pilotage des politiques publiques de l'État dans la région. Il élabore la synthèse des contributions des services pour préparer ses décisions, il pilote la rédaction des contrats et conventions avec les collectivités et assure un suivi de l'ensemble des actes administratifs. Au quotidien, le SGAR accompagne ou représente régulièrement le préfet de région dans ses interventions publiques.

### Une structure à l'écoute des territoires

Le SGAR pilote l'élaboration et la mise en œuvre du contrat de plan avec le Conseil Régional (CPER), véritable feuille de route pluriannuelle des investissements de l'État en région. Il assure également, en lien avec les préfetures de département, le suivi régional des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) avec les EPCI. A travers ces dispositifs, il veille à un équilibre des ressources entre les territoires.





## Une action partenariale

Le SGAR travaille en concertation avec les préfetures du département, les services régionaux de l'État ainsi que ses opérateurs, les collectivités territoriales et les principaux partenaires économiques et sociaux de la région, mais aussi avec les administrations centrales françaises et les services de la Commission européenne.

**Le SGAR est au cœur des politiques publiques  
et de l'organisation des services  
de l'État en région !**

### Les partenaires

Préfetures des départements de la Région

Directions régionales de l'État : DREAL, DREETS, DRAAF,

DIRM Méditerranée, DIR Med

DRAC, DRFIP, ARS, RECTORATS

Établissements publics de l'État : ADEME, BdT, ANCT, EPF,

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse, ANRU, ANAH, GPMM, SNCF

Collectivités territoriales, en particulier le Conseil Régional

Chambres consulaires : commerce et industrie, métiers de l'artisanat, agriculture

Organisations socio-professionnelles.



Préfeture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Place Félix Baret  
13006 Marseille  
Tél : 04 84 35 45 11  
[www.paca.pref.gouv.fr](http://www.paca.pref.gouv.fr)